

VOTE	
<b>QUORUM : 300</b>	
Nombre de délégués :	598
Votants :	104
Présents :	95
Pouvoirs :	9
Pour :	104
Abstention :	0
Contre :	0

# COMITE SYNDICAL du SIED 70

## des 18 et 25 mars 2023

Dates de convocation : 28 février 2023 et 20 mars 2023

### DELIBERATION N° 4

**OBJET :** *Comptes de gestion 2022 du budget principal et des 7 budgets annexes « Conseil », « Prestations de services », « Chaufferie de Scey-sur-Saône », « Chaufferie de Gy », « Chaufferie de Marnay », « Production électrique renouvelable » et « IRVE ».*

Monsieur le Président précise que le syndicat dispose d'un budget principal et de 7 budgets annexes :

- le budget annexe « Conseil »,
- le budget annexe « Prestations de services »,
- le budget annexe « Chaufferie de Scey-Sur-Saône »,
- le budget annexe « Chaufferie de Gy »,
- le budget annexe « Chaufferie de Marnay »,
- le budget annexe « Production électrique renouvelable »,
- le budget annexe « IRVE ».

Le Comité syndical se fait présenter les comptes de gestion 2022 relatifs au budget principal et à ses 7 budgets annexes.

Le Comité syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- 1) **APPROUVE** les comptes de gestion relatifs au budget principal du syndicat et à ses 7 budgets annexes « Conseil », « Prestations de services », « Chaufferie de Scey-Sur-Saône », « Chaufferie de Gy », « Chaufferie de Marnay », « Production électrique renouvelable » et « IRVE » dressés par le Receveur syndical.
- 2) **DECLARE** que, ces comptes de gestion n'appellent ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

*P J : 8 comptes de gestion*

*Pour extrait conforme  
Le Président,*

*Jean-Marc JAVAUX*



REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-070-257004366-20230325-DEL IB4CS250